



## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon le système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH)

1. Identification

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit Glyphosate-potassium

1.2 Autres moyens d'identification

Numéro de produit

Autres noms N- (phosphonométhyl)glycine

1.3 Utilisation recommandée du produit chimique et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Uniquement pour usage industriel. Herbicide

1.4 Coordonnées du fournisseur

**Fournisseur initial** WinField United Canada, ULC 101-302 Wellman Lane Saskatoon, SK

S7T 0J1, CANADA

Fabriqué pour Winfield Solutions, LLC P.O. Box 64589 St. Paul, MN 55164-0589, ÉTATS-

**UNIS** 

Numéros d'urgence EN CAS D'URGENCE MÉDICALE : 1 877 424-7452 (24 h)

EN CAS D'URGENCE, DE DÉVERSEMENT, DE FUITE,

D'INCENDIE, D'EXPOSITION OU D'ACCIDENT CHIMIQUE,

**CONTACTER CHEMTREC AU 1 800 424-9300 (24 h)** 

Questions professionnelles non

1 888 875-4769, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h (heure normale du

**urgentes** Centre)

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Toxicité aiguë (irritation cutanée): Irritation légère (catégorie 3);

2.2 Éléments d'étiquetage, y compris les conseils de prudence

Pictogramme(s)



Mot de signal Avertissement

Mention(s) de danger H316 Provoque une légère irritation cutanée



# WinField<sup>MD</sup> Glyphosate 540

Conseil(s) de prudence

**Prévention** P280 : Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un

équipement de protection des yeux/ du visage.

**Réponse** P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer

prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de

contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer de rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P391 Recueillir le produit répandu.

**Stockage** Néant

**Élimination** P501 : Éliminer le contenu/récipient dans ...

2.3 Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification

Néant.

## 3. Composition/information sur les ingrédients

#### 3.1 Substances

| Nom chimique         | Noms communs et synonymes | Numéro CAS | Numéro CE | Concentration |
|----------------------|---------------------------|------------|-----------|---------------|
| Glyphosate-potassium | Glyphosate                | 39600-42-5 | Néant     | 660g/l        |

#### 4. Premiers secours

## 4.1 Description des premiers secours nécessaires

### Conseils généraux

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin présent.

#### En cas d'inhalation

Transporter la victime à l'extérieur. Consulter un médecin en cas de symptômes

## En cas de contact avec la peau

Enlever les vêtements contaminés. Rincer puis laver la peau à l'eau et au savon.

## En cas de contact avec les yeux

Rincer abondamment à l'eau pendant plusieurs minutes (retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement), puis consulter un médecin.

## En cas d'ingestion

Rincer la bouche. Ne pas faire vomir.

## 4.2 Principaux symptômes/effets, aigus et différés

SYMPTÔMES: inconnu.

DANGERS AIGUS/CHRONIQUES : Peut provoquer le cancer. Voir la section 11 pour des informations toxicologiques supplémentaires.



### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Premiers soins immédiats: veiller à ce qu'une décontamination adéquate ait été effectuée. Si le patient ne respire pas, commencer la respiration artificielle, de préférence avec un réanimateur de vanne, un appareil respiratoire sac-vanne-masque ou un masque de poche, selon la formation reçue. Effectuer la réanimation cardio-pulmonaire (RCP) si nécessaire. Rincer immédiatement les yeux contaminés avec de l'eau courante. Ne pas faire vomir. En cas de vomissements, pencher la personne vers l'avant ou vers la gauche (tête en bas si possible) pour garder les voies respiratoires ouvertes et éviter l'aspiration. Garder le patient silencieux et maintenir une température corporelle normale. Obtenir des soins médicaux. /Glyphosate (Roundup) et composés apparentés.

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

## 5.1 Movens d'extinction

## Moyens d'extinction appropriés

Pour lutter contre l'incendie, utiliser de la poudre, de la mousse résistante à l'alcool, de l'eau pulvérisée, du dioxyde de carbone.

## 5.2 Dangers particuliers résultant du produit chimique

Inconnu d'après les informations fournies.

### 5.3 Conseils de protection spéciaux aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour lutter contre les incendies le cas échant.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser des équipements de protection individuelle. Éviter la formation de poussières. Éviter de respirer les vapeurs, le brouillard ou le gaz. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Éviter de respirer les poussières. Pour la protection individuelle, voir la section 8.

## 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Protection individuelle : respirateur à filtre à particules adapté à la concentration de la substance dans l'air. Ne PAS laisser ce produit chimique pénétrer dans l'environnement. Balayer la substance déversée dans des récipients en plastique couverts. Le cas échéant, humidifier d'abord pour éviter la formation de poussière. Recueillir soigneusement le reste. Ensuite stocker et éliminer conformément aux réglementations locales.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Balayer la substance déversée dans des conteneurs en plastique; le cas échéant, humidifier d'abord pour éviter la formation de poussières. Recueillir soigneusement le reste, puis le mettre en lieu sûr. Ne PAS laisser ce produit chimique pénétrer dans l'environnement.

## 7. Manipulation et stockage

## 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de poussières et d'aérosols. Éviter l'exposition - obtenir des instructions spéciales avant l'utilisation. Prévoir une ventilation appropriée aux endroits où se forment des poussières. Pour les précautions à prendre, voir la section 2.2.





## 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Installations de drainage pour l'eau stagnante après l'extinction d'un incendie Séparés de l'alimentation humaine et animale. Bien fermé. Ne PAS stocker ou transporter dans des conteneurs en acier galvanisé ou en acier non revêtu. Stocker dans un endroit sans accès aux drains ou aux égouts. Stockage sûr des pesticides. Conserver toujours les pesticides dans leur emballage d'origine, avec des étiquettes indiquant les ingrédients, le mode d'emploi et les premiers secours à prodiguer en cas d'empoisonnement accidentel. Ne jamais stocker de pesticides dans des armoires avec ou à proximité de l'alimentation humaine, animale ou de fournitures médicales. Ne pas stocker les pesticides dans des endroits où une inondation est possible ou dans des endroits où ils pourraient se déverser ou fuir dans des puits, des égouts, des eaux souterraines ou des eaux de surface.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### 8.1Paramètres de contrôle

### Limites d'exposition professionnelle

Ce produit, tel qu'il est fourni, ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelle fixées par les organismes de réglementation spécifiques de la région.

## Valeurs limites biologiques

Aucune donnée disponible.

## 8.2 Contrôles techniques appropriés

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et de la sécurité industrielles. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

## 8.3 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

## Protection des yeux et du visage

Lunettes de sécurité avec boucliers latéraux conformes à la norme EN166. Utiliser un équipement de protection des yeux testé et approuvé sous les normes gouvernementales appropriées telles que NIOSH (États-Unis) ou EN 166 (Union européenne).

## Protection de la peau

Porter des vêtements imperméables. Le choix du type d'équipement de protection doit être être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Manipuler avec des gants. Les gants doivent être inspectés avant d'être utilisés. Utiliser une méthode de retrait des gants appropriée (sans toucher la surface extérieure des gants) afin d'éviter tout contact cutané avec ce produit. Après utilisation, les gants contaminés doivent être éliminés conformément à la règlementation en vigueur et aux bonnes pratiques dans laboratoire. Se laver et se sécher les mains. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la directive européenne 89/686/CEE et de la norme EN 374 qui en découle.

## **Protection respiratoire**

Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans des conditions normales d'utilisation. En cas de dépassement des limites d'exposition ou d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires.

### Risques thermiques

Aucune donnée disponible.



## 9. Propriétés physiques et chimiques

| État physique                                  | Liquide                  |
|--|--------------------------|
| Couleur  | Liquide clair jaune pâle |
| Odeur  | Sans odeur               |
| рН   | 4,0 à 5,8                |
| Formaldéhyde, (g/kg)                           | ≤ 0,3                    |
| Nitroso Glyphosate, (mg/kg)                    | ≤ 0,3                    |
| Stabilité à basse température (0±2°C, 7 jours) | Qualifiée                |
| Stabilité thermique, (54±2°C, 14 jours)        | Qualifiée                |

#### 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune dans des conditions normales d'utilisation.

#### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

## 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Peut produire de l'hydrogène si ce produit entre en contact avec de l'acier galvanisé ou de l'acier non revêtu.

### 10.4 Conditions à éviter

Matières incompatibles.

### 10.5 Matériaux incompatibles

Agents oxydants, acier galvanisé, acier non revêtu.

## 10.6 Produits de décomposition dangereux

Lorsqu'il est chauffé jusqu'à décomposition, il émet des fumées très toxiques d'oxydes d'azote et de phosphore.

## 11. Informations toxicologiques

## Toxicité aiguë

Par voie orale:  $DL_{50}$ , 5000mg/kg de poids corporel chez les rats Wistar. Catégorie 5 ou non classée. Par inhalation :  $CL_{50}$ , >5,415mg/L chez les rats wistar mâles et femelles. Catégorie 5 ou non classé.

Par voie cutanée : DL<sub>50</sub>, >2000mg/kg de poids corporel chez les rats wistar. Catégorie 5 ou non classée. Irritation des yeux : Aucun signe de toxicité systémique chez les animaux. Non classé comme irritant pour les yeux.

Irritation cutanée : Irritation légère (catégorie 3) ;

Sensibilisation cutanée : Non considéré comme positif ;

## Cancérogénicité

Classification - D; non classifiable quant à la cancérogénicité pour l'homme. Base - Preuves insuffisantes de l'oncogénicité chez les animaux. Le glyphosate a été classé à l'origine dans la catégorie C (cancérogène possible pour l'homme) en raison de l'augmentation de l'incidence des tumeurs rénales chez les souris. Après un examen indépendant des diapositives, la classification a été changée en D sur la base d'un manque de signification statistique et d'une incertitude quant à un effet lié au traitement.



## 12. informations écologiques

## 12.1Toxicité

Test de toxicité orale aiguë - caille japonaise, OCDE 223;

Aucune différence statistiquement significative n'a été observée dans la consommation alimentaire des oiseaux à la dose de 2000 mg de glyphosate potassique 660 g/l SL/kg de poids corporel entre les jours 0 à 3, 4 à 7 et 8 à 14 par rapport au groupe de contrôle.

Poisson, test de toxicité aiguë, OCDE 203;

L'étude a été menée comme un test limite dans lequel la CL<sub>50</sub> 96h du Glyphosate-potassium 660g/l s'est avérée être supérieure à 100,0mg a.i./L.

Étude de toxicité aiguë par contact pour les abeilles, OCDE 214;

La dose létale de contact médiane (DL<sub>50</sub>) du glyphosate potassique 660g/l SL pour les abeilles s'est avérée supérieure à 207,4ug/abeille, ce qui équivaut à 100ug a.i./abeille.

## 12.2 Persistance et dégradabilité

AÉROBIQUE: Lorsque le glyphosate a été incubé dans un sol limoneux de William (pH 6,4, 1,9% de matière organique), une dégradation de 19% s'est produite en 9 jours. Aucune dégradation n'a été constatée dans le sol stérilisé (1). Dans les études de métabolisme en flacon agité, le glyphosate a été rapidement et complètement biodégradé en présence de microorganismes du sol dans des conditions aérobies et anaérobies (2). Après 28 jours en conditions aérobies, 45% à 55% du glyphosate a été minéralisé dans le sol limoneux de Ray, le sol limoneux sableux de Lintonia et le sol limone-argileux de Drummer. Le loam sableux de Norfolk a minéralisé le glyphosate à un rythme beaucoup plus lent, mais néanmoins significatif. Dans les expériences en serre, les demi-vies du glyphosate dans les sols de Ray, Drummer et Norfolk étaient respectivement de 3, 27 et 130 jours (2). La demi-vie de biodégradation du glyphosate dans un sol de loam sableux de Kickapoo et de loam limoneux de Dupo était de 1,85 et 2,06 jours, respectivement, en conditions aérobies. Le principal produit de dégradation observé est l'acide aminthophosphonique. La demi-vie de biodégradation aérobie et anaérobie du glyphosate dans un sédiment submergé de loam argilo-limoneux était respectivement de 7 et 8,1 jours (3).

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Dans des études de laboratoire contrôlées utilisant le glyphosate à des niveaux 3 à 4 fois supérieurs aux taux d'application recommandés, les valeurs BCF dans les tissus de poissons 10 à 14 jours après l'application étaient comprises entre 0,2 et 0,3 (1). Une valeur BCF de 0,52 (corps entier) a été mesurée chez le crapet arlequin (Lepomis macrochirus) exposé pendant 28 jours (2). Des valeurs BCF de 0,38 pour les tissus comestibles et de 0,63 pour les tissus non comestibles ont été rapportées (3). Selon un système de classification (4), ces données BCF suggèrent que la bioconcentration dans les organismes aquatiques est faible (SRC).

## 12.4 Mobilité dans le sol

Lorsqu'il est appliqué sur un sol argileux ou glaiseux à une dose de 56 kg/ha, le glyphosate est rapidement inactivé. Cette inactivation est probablement le résultat d'une adsorption réversible sur l'argile et la matière organique. Les argiles de fer et d'aluminium et les matières organiques ont adsorbé plus de glyphosate que les argiles de sodium et de calcium et ont été facilement liées à la kaolinite, à l'illite, à la bentonite, au charbon de bois et à la boue, mais pas à l'éthylcellulose. Le glyphosate marqué au (14)C a été dégradé dans le sol et du (14)CO<sub>2</sub> a été libéré.



#### 12.5 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

### 13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes d'élimination

#### **Produit**

Les matières peuvent être éliminées par transport vers une usine de destruction chimique agréée ou par incinération contrôlée avec lavage des gaz de combustion. Ne pas contaminer l'eau, l'alimentation humaine, l'alimentation animale ou les semences lors du stockage ou de l'élimination. Ne pas déverser dans les égouts.

## Emballages contaminés

Les conteneurs peuvent être rincés trois fois (ou équivalent) et utilisés pour le recyclage ou le reconditionnement. Il est également possible de perforer l'emballage pour le rendre inutilisable à d'autres fins, puis de l'éliminer dans une décharge sanitaire. L'incinération contrôlée avec lavage des gaz de combustion est possible pour les matériaux d'emballage combustibles.

## 14. Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR/RID: non réglementé IMDG: non réglementé IATA: non réglementé

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID : non réglementé IMDG : non réglementé IATA : non réglementé

14.3 Classe (s) de danger pour le transport

ADR/RID : non réglementé IMDG : non réglementé IATA : non réglementé

14.4 Groupe d'emballage, le cas échéant

ADR/RID : non réglementé IMDG : non réglementé IATA : non réglementé

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID : non réglementé IMDG : non réglementé IATA : non réglementé

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

## 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Donnée non disponible.

# 15. Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations particulières u produit en matière de sécurité, de santé et d'environnement

| Nom chimique                    | Noms communs et synonymes | Numéro CAS | Numéro CE              |
|---------------------------------|---------------------------|------------|------------------------|
| Glyphosate-potassium            | Glyphosate                | 39600-42-5 | Néant                  |
| Inventaire européen des substan | Inscrite sur la liste.    |            |                        |
| Inventaire CE                   |                           |            | Inscrite sur la liste. |



WinField<sup>MD</sup> Glyphosate 540

| Les États-Unis, Inventaire de la Loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA) | Non répertorié.        |
|---|------------------------|
| Catalogue des produits chimiques dangereux de la Chine 2015                         | Non répertorié.        |
| Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande (NZIoC)                    | Inscrite sur la liste. |
| Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines (PICCS)             | Inscrite sur la liste. |
| Inventaire national des produits chimiques du Viêt Nam                              | Inscrite sur la liste. |
| Inventaire des substances chimiques existantes de la Chine (IECSC de la Chine)      | Inscrite sur la liste. |

16. Autres informations

Informations sur la révision

**Date de création** 3 décembre 2024

Date de révision

Avis de non responsabilité: Les informations ci-dessus sont censées être correctes mais ne prétendent pas être exhaustives et ne doivent être utilisées qu'à titre de guide. Les informations contenues dans ce document sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sont applicables au produit en tenant compte des précautions de sécurité appropriées. Elle ne constitue pas une garantie des propriétés du produit. En tant que fournisseur, nous ne pouvons pas être tenus responsables de tout dommage résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.